

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 28779**

Intitulé

CQP : Certificat de qualification professionnelle Agent de silo

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Commission paritaire nationale de l'emploi (CPNE) des branches du secteur alimentaire - OPCALIM	Directeur Général

Niveau et/ou domaine d'activité

Convention(s) :

3616 - Coopératives agricoles de céréales, de meunerie, d'approvisionnement, d'alimentation du bétail et d'oléagineux

Code(s) NSF :

211s Productions végétales

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'Agent de silo assure le bon fonctionnement du silo depuis la réception de matière jusqu'à sa transformation, en passant par la conservation du grain. Il travaille en relation avec les adhérents de la structure par l'intermédiaire de son responsable.

Ainsi, il réalise les missions suivantes :

- Préparation et conduite du matériel et des installations
- Traitement des grains (conservation et stockage)
- Expédition des grains
- Participation aux diagnostics, réalisation de la maintenance de 1er niveau
Les capacités attestées :
Réaliser le process de production pour assurer le bon fonctionnement du silo
- Assurer l'ordonnancement du silo dans le respect des procédures et règles en vigueur
- Observer et apprécier l'état et l'aspect des matières livrées
- Allouer le lot de marchandise livré dans la cellule adéquate afin d'assurer un stockage optimum et sans mélange de variétés/catégories
- Surveiller l'état de conservation des lots avec les moyens et techniques alloués (température, germination et parasites, flair et couleur)
- Conduire le refroidissement d'un lot en utilisant les instruments de mesure disponibles et en fonction des caractéristiques des moyens de conservation prévus
- Organiser l'activité du silo pour répondre aux exigences et débouchés du marché, en respectant les règles et procédures de qualité
Mettre en œuvre les procédures de Qualité d'Hygiène et de sécurité alimentaire à son poste
- Assurer le contrôle de la température et du débit lors du séchage du grain
- Assurer la traçabilité des opérations dans la préparation et la conduite de son poste
- Réaliser des prélèvements et des analyses d'échantillons sur la matière réceptionnée afin de définir la qualité des produits et les degrés de séchage
- Assurer la pesée du véhicule, à plein et à vide, et éditer le bon de pesée afin de garantir la traçabilité de la matière reçue
- Utiliser les produits insecticides appropriés en fonction des règles et procédures définies par la coopérative pour lutter contre le développement des insectes et parasites
- Appliquer et faire appliquer les consignes, procédures et règles d'hygiène en vigueur lors du traitement des grains
- Assurer la traçabilité des opérations dans toutes les opérations de traitement des grains et lors de l'expédition des grains
- Vérifier l'état des contenants avant le chargement des grains
- Réaliser les pesées des engins de transport à expédier et prélever des échantillons
- Réaliser l'enregistrement des données des engins de transport prêts pour l'expédition et éditer les bons de sortie
- Appliquer et faire appliquer les consignes, procédures et règles de traçabilité en vigueur lors des travaux de diagnostic et de maintenance de 1er niveau
- Assurer le nettoyage du silo afin de prévenir le risque d'incendie, d'explosion de poussière ou de fermentation
- Appliquer et faire appliquer les consignes, procédures et règles de sécurité en vigueur lors de la phase de préparation et de conduite du matériel et des installations
- Appliquer et faire appliquer les consignes, procédures et règles de sécurité en vigueur lors du traitement des grains et de l'expédition des grains
- Charger les camions, trains ou péniches ou autre engin de transport dans le respect des règles de sécurité
- Appliquer et faire appliquer les consignes, procédures et règles de sécurité en vigueur lors des travaux de diagnostic et de maintenance de 1er niveau
Communiquer efficacement et s'organiser dans son activité professionnelle
- Identifier les différents acteurs et interlocuteurs en interne afin d'assurer une communication optimale
- Assurer auprès de ses collègues et de sa hiérarchie la circulation de l'information tant montante que descendante
- Accueillir les adhérents et les transporteurs
- Informer les adhérents et/ou les transporteurs des anomalies détectées et déclasser certains lots le cas échéant
- Intégrer la stratégie commerciale de la coopérative et gérer les conséquences sur le relationnel avec les adhérents
- Signaler les éventuelles anomalies détectées à son supérieur hiérarchique

Utiliser les outils et les installations au poste de travail en appliquant les modes opératoires

- Vérifier et contrôler le fonctionnement des installations du silo en respectant les règles de sécurité en vigueur
- Contrôler les performances techniques des nettoyeurs afin d'assurer un fonctionnement optimum
- Assurer le réglage et l'adaptation des appareils de nettoyage des grains en fonction des objectifs de qualité recherchés
- Procéder à la mise en route et à l'arrêt des installations du silo en respectant les modes opératoires et les règles de sécurité
- Utiliser les installations de transfert des grains (transporteurs, élévateurs) en respectant les règles de sécurité en vigueur
- Identifier les caractéristiques techniques de l'installation de stockage (taille des cellules) et de ventilation (pression et débit d'air)
- Détecter l'origine d'une panne d'ordre mécanique ou électrique afin d'intervenir ou de solliciter la personne/le service en capacité d'intervenir
- Décrire avec précision les incidents et dysfonctionnements de l'installation en des termes techniques simples pour en préciser la nature au service dépannage
- Détecter les anomalies de fonctionnement pour identifier l'origine d'une panne, d'un fonctionnement dégradé dans le respect des règles de sécurité
- Mettre en œuvre un programme d'entretien et de vérification des installations et du matériel roulant utilisés en concertation avec le service entretien le cas échéant
- Assurer la maintenance de premier niveau lorsque nécessaire dans le respect des règles de sécurité et des procédures en vigueur

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Coopératives agricoles de céréales, de meunerie, d'approvisionnement, d'alimentation du bétail et d'oléagineux

Agent de silo, Magasinier silo, Conducteur d'installation de silo

Codes des fiches ROME les plus proches :

H2102 : Conduite d'équipement de production alimentaire

Réglementation d'activités :

Un ou plusieurs Certificat(s) d'Aptitude à la Conduite En Sécurité -CACES- conditionné(s) par une aptitude médicale à renouveler périodiquement peu(ven)t être requis.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Modalités d'évaluation des compétences / accès par la formation :

La certification s'appuie sur 3 composantes :

- L'évaluation par des formateurs interne et externe habilités, à l'aide d'un questionnaire.
- L'évaluation par le tuteur en entreprise, à l'aide d'une grille d'observation.
- L'évaluation par le jury, sur la base d'une observation sur poste de travail et/ou d'un entretien, à l'aide d'un guide d'évaluation de la maîtrise professionnelle.

Modalités d'évaluation des compétences / accès par la VAE :

La certification s'appuie sur 2 composantes :

- Un livret descriptif d'activité rempli par le candidat, éventuellement accompagné de documents techniques,
- Et une présentation orale, suivie d'un entretien avec les membres du jury.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 28779 - Mettre en œuvre les procédures de Qualité d'Hygiène et de sécurité alimentaire à son poste</p>	<p>Descriptif des compétences évaluées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■Assurer le contrôle de la température et du débit lors du séchage du grain ■Assurer la traçabilité des opérations dans la préparation et la conduite de son poste ■Réaliser des prélèvements et des analyses d'échantillons sur la matière réceptionnée afin de définir la qualité des produits et les degrés de séchage ■Assurer la pesée du véhicule, à plein et à vide, et éditer le bon de pesée afin de garantir la traçabilité de la matière reçue ■Utiliser les produits insecticides appropriés en fonction des règles et procédures définies par la coopérative pour lutter contre le développement des insectes et parasites ■Appliquer et faire appliquer les consignes, procédures et règles d'hygiène en vigueur lors du traitement des grains ■Assurer la traçabilité des opérations dans toutes les opérations de traitement des grains et lors de l'expédition des grains ■Vérifier l'état des contenants avant le chargement des grains ■Réaliser les pesées des engins de transport à expédier et prélever des échantillons ■Réaliser l'enregistrement des données des engins de transport prêts pour l'expédition et éditer les bons de sortie ■Appliquer et faire appliquer les consignes, procédures et règles de traçabilité en vigueur lors des travaux de diagnostic et de maintenance de 1er niveau ■Assurer le nettoyage du silo afin de prévenir le risque d'incendie, d'explosion de poussière ou de fermentation ■Appliquer et faire appliquer les consignes, procédures et règles de sécurité en vigueur lors de la phase de préparation et de conduite du matériel et des installations ■Appliquer et faire appliquer les consignes, procédures et règles de sécurité en vigueur lors du traitement des grains et de l'expédition des grains ■Charger les camions, trains ou péniches ou autre engin de transport dans le respect des règles de sécurité ■Appliquer et faire appliquer les consignes, procédures et règles de sécurité en vigueur lors des travaux de diagnostic et de maintenance de 1er niveau <p>Modalités d'évaluation : questionnaire à visée professionnelle (études de cas, schémas à commenter, questions ouvertes) Et / Ou mise en situation professionnelle ou reconstituée suivi d'un entretien avec l'organisme évaluateur</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 28779 - Réaliser le process de production pour assurer le bon fonctionnement du silo</p>	<p>Descriptif des compétences évaluées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Assurer l'ordonnancement du silo dans le respect des procédures et règles en vigueur ■ Observer et apprécier l'état et l'aspect des matières livrées ■ Allouer le lot de marchandise livré dans la cellule adéquate afin d'assurer un stockage optimum et sans mélange de variétés/catégories ■ Surveiller l'état de conservation des lots avec les moyens et techniques alloués (température, germination et parasites, flair et couleur) ■ Conduire le refroidissement d'un lot en utilisant les instruments de mesure disponibles et en fonction des caractéristiques des moyens de conservation prévus ■ Organiser l'activité du silo pour répondre aux exigences et débouchés du marché, en respectant les règles et procédures de qualité <p>Modalités d'évaluation : questionnaire à visée professionnelle (études de cas, schémas à commenter, questions ouvertes) Et / Ou mise en situation professionnelle ou reconstituée suivi d'un entretien avec l'organisme évaluateur</p>
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 28779 - Utiliser les outils et les installations au poste de travail en appliquant les modes opératoires</p>	<p>Descriptif des compétences évaluées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Vérifier et contrôler le fonctionnement des installations du silo en respectant les règles de sécurité en vigueur ■ Contrôler les performances techniques des nettoyeurs afin d'assurer un fonctionnement optimum ■ Assurer le réglage et l'adaptation des appareils de nettoyage des grains en fonction des objectifs de qualité recherchés ■ Procéder à la mise en route et à l'arrêt des installations du silo en respectant les modes opératoires et les règles de sécurité ■ Utiliser les installations de transfert des grains (transporteurs, élévateurs) en respectant les règles de sécurité en vigueur ■ Identifier les caractéristiques techniques de l'installation de stockage (taille des cellules) et de ventilation (pression et débit d'air) ■ Déceler l'origine d'une panne d'ordre mécanique ou électrique afin d'intervenir ou de solliciter la personne/le service en capacité d'intervenir ■ Décrire avec précision les incidents et dysfonctionnements de l'installation en des termes techniques simples pour en préciser la nature au service dépannage ■ Détecter les anomalies de fonctionnement pour identifier l'origine d'une panne, d'un fonctionnement dégradé dans le respect des règles de sécurité ■ Mettre en œuvre un programme d'entretien et de vérification des installations et du matériel roulant utilisés en concertation avec le service entretien le cas échéant ■ Assurer la maintenance de premier niveau lorsque nécessaire dans le respect des règles de sécurité et des procédures en vigueur <p>Modalités d'évaluation : questionnaire à visée professionnelle (études de cas, schémas à commenter, questions ouvertes) Et / Ou mise en situation professionnelle ou reconstituée suivi d'un entretien avec l'organisme évaluateur</p>

INTITULÉ	DESSCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 28779 - Communiquer efficacement et s'organiser dans son activité professionnelle	<p>Descriptif des compétences évaluées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les différents acteurs et interlocuteurs en interne afin d'assurer une communication optimale • Assurer auprès de ses collègues et de sa hiérarchie la circulation de l'information tant montante que descendante • Accueillir les adhérents et les transporteurs • Informer les adhérents et/ou les transporteurs des anomalies détectées et déclasser certains lots le cas échéant • Intégrer la stratégie commerciale de la coopérative et gérer les conséquences sur le relationnel avec les adhérents • Signaler les éventuelles anomalies détectées à son supérieur hiérarchique <p>Modalités d'évaluation : questionnaire à visée professionnelle (études de cas, schémas à commenter, questions ouvertes) Et / Ou mise en situation professionnelle ou reconstituée suivi d'un entretien avec l'organisme évaluateur</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Jury constitué : • 2 représentants de l'organisation patronale, • 2 représentants des organisations syndicales de salariés,
En contrat de professionnalisation	X	Jury constitué : • 2 représentants de l'organisation patronale, • 2 représentants des organisations syndicales de salariés,
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2016	X	Jury constitué : • 2 représentants de l'organisation patronale, • 2 représentants des organisations syndicales de salariés,

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 28 juillet 2017 publié au Journal Officiel du 05 août 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé "Certificat de qualification professionnelle Agent de silo" avec effet au 05 août 2017, jusqu'au 05 août 2022.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

29 CQP « Agent de Silo » ont été délivrés en 2015.
Ce CQP est délivré en moyenne à 24 candidats par an.

Autres sources d'information :

<http://www.coopdefrance.coop/fr/index.html>

<http://www.servicescoopdefrance.coop/>

<http://www.opcalim.org/>

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

Lieu(x) de certification :

Commission paritaire nationale de l'emploi (CPNE) des branches du secteur alimentaire - OPCALIM : Île-de-France - Paris (75) []

OPCALIM - 20, Place des Vins de France - 75012 PARIS dans l'attente de la mise en place d'un Organisme certificateur (art. 6 de l'Accord sur la Formation Professionnelle du 30/10/2014).

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Au choix des entreprises et des candidats à la VAE

Historique de la certification :

Accord du 30/10/2014 sur la formation professionnelle dans diverses branches de la filière alimentaire.

Accord de création du CQP : Avenant 111 du 30 mai 2007

Accord de création de la CPNE « V branches » du 30 mai 2007

Compte-rendu de CPNE portant sur l'ajustement du référentiel emploi-compétences du CQP